

# VILLE DE ROANNE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du vendredi 9 juin 2023

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

N°17

### CULTURE ET EVENEMENTS

- Festival Roanne Table
- Ouvverte 2023
- Tarifs
- Partenariats
- Approbation

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*

2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 30 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, Mme Clotilde ROBIN, M. Lucien MURZI, Mme Sophie ROTKOPF, M. Jean-Jacques BANCHET, Mme Corinne TRONCY, M. Fabien LAMBERT, Mme Fanny FESNOUX, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, Mme Hélène LAPALUS, M. Guy SERGENTON, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Catherine BRUN, M. Christian DORANGE, Mme Valérie PROST MALLET, M. Guillaume BRASSEUR MINARD, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU, Mme Jade PETIT, Mme Vanessa BARBANT, M. Romain BOST, M. Quentin GUILLERMIN, M. Alexandre GRANGE, Mme Sabine VERMOREL, M. Estéban PIAT, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, Mme Brigitte DUMOULIN, Mme Marie-Hélène RIAMON

*Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Mme Valérie PROST MALLET*

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Absents ayant donné mandat :*

Mme Catherine DUFOSSE à Mme Valérie PROST MALLET, M. Gilles PASSOT à Mme Clotilde ROBIN, M. Edmond BOURGEON à M. Lucien MURZI, Mme Virginie BERNIER à M. Jean-Jacques BANCHET, M. Mahdi NOUIBAT à Mme Corinne TRONCY, Mme Vickie REDEUILH à Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, M. Franck BEYSSON à Mme Christine CHEVILLARD, M. Denis VANHECKE à Mme Brigitte DUMOULIN

*Absents sans mandat :*

M. Andrea IACOVELLA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230609-09JUINN17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023

Affichage : 15/06/2023

M. Jean-Jacques BANCHET, Adjoint, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Imaginé en 2003 pour soutenir les restaurateurs, Roanne Table Ouverte est devenu au fil des années un festival de référence. En 20 ans, Roanne Table Ouverte s'est toujours attaché à mobiliser et à fédérer de nombreux, de nouveaux acteurs et partenaires (restaurateurs, métiers de bouche, artistes, associations...). Cet événement permet de faire émerger une véritable identité territoriale sur la thématique du spectacle vivant et de la gastronomie et d'offrir un véritable soutien aux acteurs de la restauration roannaise. Pendant tout le mois d'octobre, Roanne Table Ouverte se décline autour de ses événements emblématiques avec sa soirée dégustation, les dîners-spectacles et les soirées événementielles.

L'événement comprend également de nombreux rendez-vous autour du festival : rendez-vous du terroir, programmation des équipements culturels, ateliers de cuisine...

Au total, une centaine de rendez-vous dans plus d'une cinquantaine de lieux (restaurants, musée Joseph-Déchelette, théâtre municipal, centre hospitalier...), seront organisés pendant toute la durée du festival.

## 1- FESTIVAL IN

### Dîners-spectacles

Près de 80 dîners-spectacles seront proposés tout long du mois d'octobre dans plus de 40 restaurants du Roannais dont deux dîners dans le noir en collaboration avec l'association « Monregard ».

### Mode de calcul de la participation des restaurateurs

La Ville de Roanne prend à sa charge la programmation artistique et les frais relatifs à l'accueil des artistes. Les restaurants ou lieux participants s'acquitteront d'une participation financière calculée selon les modalités suivantes : participation selon le prix du menu X nombre de dîners-spectacles X nombre de couverts (capacité du restaurant).

<b>Restaurants installés sur Roannais Agglomération + adhérents à l'association des Tables Roannaises</b>		
Capacité en couverts de votre salle	X	5,40 € pour les menus jusqu'à 30 €
Capacité en couverts de votre salle	X	7,20 € pour les menus jusqu'à 40 €
Capacité en couverts de votre salle	X	10 € pour les menus jusqu'à 50 €
Capacité en couverts de votre salle	X	12 € pour les menus jusqu'à 60 €
Capacité en couverts de votre salle	X	14 € pour les menus jusqu'à 70 €
Capacité en couverts de votre salle	X	16 € pour les menus jusqu'à 80 €

Au-delà, un forfait de 20 € par couvert est appliqué

Ex. : une salle d'une capacité de 30 couverts : pour un menu à 50 € impliquera une participation de :  $30 \times 10 \text{ €} = 300 \text{ €}$ .

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230609-09JUIIN17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023  
Affichage : 15/06/2023

<b>Lieux hors Roannais Agglomération</b>		
Capacité en couverts de votre salle	X	6 € pour les menus jusqu'à 30 €
Capacité en couverts de votre salle	X	8 € pour les menus jusqu'à 40 €
Capacité en couverts de votre salle	X	11 € pour les menus jusqu'à 50 €
Capacité en couverts de votre salle	X	13,20 € pour les menus jusqu'à 60 €
Capacité en couverts de votre salle	X	15,40 € pour les menus jusqu'à 70 €
Capacité en couverts de votre salle	X	17,60 € pour les menus jusqu'à 80 €

Au-delà, un forfait de 19,80 € par couvert est appliqué

Ex. : une salle d'une capacité de 30 couverts : pour un menu à 50 € impliquera une participation de :  $30 \times 11 \text{ €} = 330 \text{ €}$ .

### **Soirée de lancement – Soirée dégustation**

La traditionnelle soirée dégustation sera programmée **le lundi 2 octobre 2023** aux Halles Diderot avec deux séances (de 18h30 à 20h30 et de 20h30 à 22h30) au tarif de 20 €. Un tarif réduit à 15 € l'entrée sera proposé d'une part aux commerçants des Halles et aux restaurateurs participants (dans la limite de 4 places) et d'autre part aux particuliers à partir de vingt places achetées. La capacité des deux séances sera de 500 personnes par créneau. La vente des billets se fera exclusivement sur Roanne.fr. sur la régie "Communication-Evénementiel".

### **Soirée 3 étoiles au Théâtre**

Dimanche 16 octobre

Créée en 2022 à l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition du festival, au Théâtre Municipal, cette soirée a été plébiscitée par les roannais en affichant complet en seulement 3 jours de commercialisation.

Le concept : les positions des artistes et spectateurs sont inversées. Un dîner-spectacle où les convives savourent mets et spectacle sur le plateau et les artistes évoluent au cœur du théâtre dans une scénographie travaillée.

Le repas est réalisé par 3 chefs étoilés distingués par une étoile.

Fort du succès rencontré en 2022, cette soirée est reconduite au théâtre avec 3 chefs étoilés du Roannais :

- Thierry Fernandes/ restaurant le Prieuré à Ambierle
- Fabien Raux/ restaurant de la Loire à Pouilly-sous-Charlieu
- Julien Pérard/ Restaurant l'Orangerie-Château d'Origny à Ouches

Tarif unique : 180 €/pers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230609-09JUIINN17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023  
Affichage : 15/06/2023

## **2- FESTIVAL OFF**

### **C.F.A. sur le marché**

Les apprentis cuisiniers du C.F.A. Mably assureront comme chaque année une démonstration culinaire de leur savoir-faire sur la place du marché, dans le cadre du marché hebdomadaire. Cette animation de promotion des métiers de cuisiniers et du festival Roanne Table Ouverte aura lieu vendredi 14 octobre et se clôturera par une dégustation au profit des roannais présents.

### **Programmation des équipements culturels**

Les équipements culturels sont aussi associés à ce festival :

- Théâtre Municipal : afterwork
- Musée Joseph Déchelette : ateliers
- La Cure : brunch et exposition
- Roannais tourisme : visite gourmande

### **Rendez-vous du Terroir**

Afin de poursuivre le rayonnement de Roanne Table Ouverte sur des territoires ruraux de l'agglomération et de renforcer le lien ville-centre – communes rurales, certaines communes ont souhaité organiser des casse-croûtes, balades ou goûter, valorisant ainsi les produits du terroir et les savoir-faire locaux. Roanne Table Ouverte assure la communication de ces manifestations en les incluant dans son programme général.

### **Autres manifestations**

**Le Conseil de Quartier des Bords de Loire** organisera pour sa troisième édition du parcours gourmand « de l'eau à la bouche », dimanche 15 octobre en partenariat avec les restaurateurs du quartier et le centre social Bourgogne.

### **Dictée gourmande ou repas-conférence**

Organisé par le Cercle littéraire et gourmand du Roannais.

**Le Centre Hospitalier** proposera un déjeuner R.T.O. pour ses patients avec la participation bénévole de plusieurs chefs de l'association Les Tables roannaises, jeudi 19 octobre.

### **Communication**

Il est proposé un plan de communication comportant l'édition d'un programme édité à 6 000 exemplaires, de l'affichage DECAUX et 4x3, des affiches 40x60, des insertions dans des supports locaux et nationaux, des spots radios....

### **Partenariat & Mécénat 2023**

Afin de mobiliser des financements privés, il est proposé une démarche dans le cadre du mécénat ou du partenariat. Des conventions de partenariat doivent être établies avec les différents partenaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230609-09JUIINN17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023  
Affichage : 15/06/2023

A l'issue de la manifestation, la Ville de Roanne délivrera un CERFA n° 11580\*03 aux entreprises qui auront choisi le Mécénat. La liste de tous ces partenariats fera l'objet d'une délibération en fin d'année.

### **Budget prévisionnel 2023**

Le budget prévisionnel de Roanne Table Ouverte s'élève à 147 070 € (dont 29 107 € de communication comprenant programme et publicités print et digitales) et 71 500 € de recettes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- examiner et approuver la participation versée par les restaurateurs ;
- examiner et approuver les différents tarifs proposés des manifestations et des possibilités de mécénat ;
- examiner et approuver la programmation et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats ;
- autoriser Monsieur de Maire à solliciter des financements publics et privés ;
- examiner et approuver les conventions avec les partenaires privés ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer ;
- dire que les crédits seront inscrits en dépenses et en recettes au budget de l'exercice concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Groupe "Collectif 88 %" s'est abstenu.

ROANNE, le 15 JUIN 2023

La Secrétaire de séance,

**Valérie PROST MALLET**

Le Maire,

**Yves NICOLIN**  
Président de Roannais Agglomération



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230609-09JUIIN17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023  
Affichage : 15/06/2023